

Patronal-eco

Nettoyant sanitaire avec formule protectrice

- ▲ Nettoyant sanitaire courant à fort pouvoir nettoyant. Action rapide
- ▲ Formulation d'acides novatrice respectueuse de l'environnement
- ▲ Élimine les salissures calcaires comme les résidus de produits cosmétiques et savon dans toutes les zones humides
- ▲ Parfum frais intense pendant le traitement
- ▲ Certifié Écolabels européen et autrichien



Domaine d'application

Pour surfaces et objets résistant à l'acidité et à l'eau en milieu sanitaire. Les surfaces sensibles à l'acidité comme la robinetterie dont le chrome est abîmé, le laiton, l'aluminium anodisé, le polyamide et les pierres naturelles et reconstituées sensibles à l'acidité peuvent être endommagées par des produits acides.

Application

Avant toute première application, vérifier la résistance du matériau sur une surface peu visible. Mouiller préalablement les joints et la robinetterie à l'eau froide. Rincer à l'eau toutes les surfaces traitées.

Pour un nettoyage quotidien ou plus fréquent

Nettoyage courant (nettoyage de surfaces) :

Encrassement normal

Appliquer le produit dilué jusqu'à 20 ml pour 4 L d'eau froide.

Encrassement important 20–40 ml pour 4 L d'eau froide. Consommation : 0,1–0,2 ml/m².

Nettoyage courant (lavage manuel) :

Encrassement normal

Appliquer le produit dilué jusqu'à 40 ml pour 8 L d'eau froide.

Encrassement important 40–80 ml pour 8 L d'eau froide. Consommation : 0,1–0,3 ml/m².

En cas d'encrassement léger, une demi-dose suffit.

Pour des intervalles de nettoyage plus longs

Nettoyage courant (nettoyage de surfaces) :

Encrassement normal 200 ml pour 4 L d'eau froide. Consommation : 1,0 ml/m².

Nettoyage courant (lavage manuel) :

Encrassement normal 400 ml pour 8 L d'eau froide. Consommation : 1,4 ml/m².

En cas d'encrassement léger, la dose adaptée au nettoyage quotidien suffit.

Remise en état (cuvette de WC) :

Pour les cuvettes de WC et urinoirs, appliquer le produit pur sous le rebord, laisser agir brièvement et actionner la chasse d'eau.



Indications

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit. Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1. Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement. Tensioactifs à base de matières premières végétales. L'emballage est recyclable.

Référence	Unité de conditionnement (UC)	Nombre UC par palette
j403201	Carton de 6 bouteilles de 1 L	84
j403205	Carton de 2 bidons de 5 L	56
j403210	Bidon de 10 L	60
j403272	Fût de 200 L	2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Patronal-eco

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
e-mail: info@kiehl-group.com
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Mentions de danger:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Methanesulphonic Acid

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 2 de 9

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques <5%, acides organiques, solvants hydrosolubles, colorants, parfums

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
75-75-2	acide méthanesulfonique			5 - < 10 %
	200-898-6	607-145-00-4	01-2119491166-34	
	Skin Corr. 1B; H314			
5949-29-1	Citric acid			1 - < 5 %
	201-069-1		01-2119457026-42	
	Eye Irrit. 2; H319			
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO			1 - < 5 %
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
69011-36-5	931-138-8	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 6 - < 10		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Tout moyen d'extinction possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Rincer abondamment avec de l'eau.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas entreposer avec alcalis

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.
Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 4 de 9

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Non demandé.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en nitrile d'une épaisseur de 0,4 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): < 0,5 K-QP1012C

Modification d'état

Point de fusion: <0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >98 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: >100 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 5 de 9

Température d'inflammation:	>300 °C
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	indéterminé
Propriétés comburantes	
Sans rapport	
Pression de vapeur:	indéterminé
Densité (à 20 °C):	1,05 g/cm ³ K-QP1012E
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
indéterminé	
Coefficient de partage:	indéterminé
Viscosité dynamique:	indéterminé
Viscosité cinématique:	indéterminé
Durée d'écoulement:	indéterminé
Densité de vapeur:	indéterminé
Taux d'évaporation:	indéterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	indéterminé
--------------------------	-------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO				
	orale	ATE 500 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N ° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO): 82mg O2/g

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd


Page 7 de 9

L'élimination des emballages contaminés


Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3265
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Acide méthanesulphonique)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C3
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3265
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Methanesulphonic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-B

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 8 de 9

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Patronal-eco

Date de révision: 05.03.2020

Code du produit: j4032_sd

Page 9 de 9

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)